



L'En'robé

Bulletin d'information des salarié-e-s des cabinets d'avocats n°321 bis

Pour un rapprochement avec un assureur à but non lucratif, protecteur pour les salarié-e-s

De nombreuses communications et rumeurs tournent concernant les projets de rapprochement de Kerialis avec d'autres assureurs.

Qu'en est-il ? En avril, la direction de Kerialis a surpris son Conseil d'Administration en proposant un projet de rapprochement avec Ugo, lié à Uniprévoyance c'est-à-dire AXA.

À cette annonce, la CGT, opposée à un tel rapprochement avec un assureur à but lucratif peu réputé pour ses pratiques vertueuses, a pris contact avec des institutions de prévoyance sous gestion paritaire, sécurisant l'autonomie de Kerialis, et en conséquence, les conséquences sociales d'un tel projet.

C'est notamment le cas du Groupe Malakoff Humanis est structurée autour de deux principaux types d'entités : les entités à vocation interprofessionnelle et les entités à vocation affinitaire.

Si les secteurs interprofessionnels ont vocation à fusionner au sein d'une même famille, ce n'est pas le cas, au sein de ce groupe, des entités à vocation affinitaire qui, comme Kerialis, ont toute latitude pour préserver leur autonomie et leur ancrage politique s'adressant à des segments particuliers.

Chaque entité a le choix de conserver tout ou partie de ses capacités opérationnelles ou de recourir à la mutualisation des ressources auprès de l'association de moyens du Groupe. C'est ce qu'ont choisi certaines d'entre elles alors que d'autres ont conservé leurs moyens. Sur ce sujet, le choix est fait par l'entité et donc sera fait par les administrateurs de Kerialis.

La CGT s'engage, dans ce contexte, pour un projet protecteur à la fois pour l'Institution et pour ses salarié-e-s afin de favoriser le développement de Kerialis, sa pérennité notamment face aux injonctions de l'ACPR tout en sécurisant les salarié-e-s et en évitant toute conséquence sociale pour ces derniers.



Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit de flasher le QR-Code à gauche ou d'envoyer un courriel à fsetud@cgt.fr avec la mention « Avocats »



Fédération CGT des Sociétés d'Etudes